



Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

~~~  
**QUARTIER  
SUD GARE**





# Sommaire

## Édito

page 4

## Avant-propos

page 5

## 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

## Plan du quartier

page 13

## Atouts et points de vigilance

page 14

## Les enjeux du quartier

page 16

## Les enjeux du quartier en actions

page 18

## Annexes

page 19

# Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

**Nathalie Appéré**

Maire de Rennes

**Rozenn Andro**

Maire adjointe déléguée à la vie associative

# Avant-propos

## Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégues à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- |                                                                                      |                                                    |                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| ➤ La vie associative/<br>l'engagement associatif                                     | ➤ Grandir à Rennes                                 | ➤ L'éducation à la citoyenneté           |
| ➤ Les égalités                                                                       | ➤ Le développement des<br>solidarités de proximité | ➤ Le numérique éthique et<br>responsable |
| ➤ L'accompagnement des<br>initiatives des habitants et<br>la participation citoyenne | ➤ L'accompagnement des<br>jeunes adultes           | ➤ Espace public, espace<br>citoyens      |
| ➤ L'accès pour toutes et tous à<br>la vie culturelle, aux sports et<br>aux loisirs   | ➤ La transition écologique<br>dans les quartiers   | ➤ La santé pour tous                     |

## Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

## De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



## ...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais

### La vie associative et l'engagement associatif

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

### L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1<sup>er</sup> maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

### Grandir à Rennes

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à «hauteur d'enfants». Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité «Grandir à Rennes» place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une «Ville éducatrice» – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits «passerelles»

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

## L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

## L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

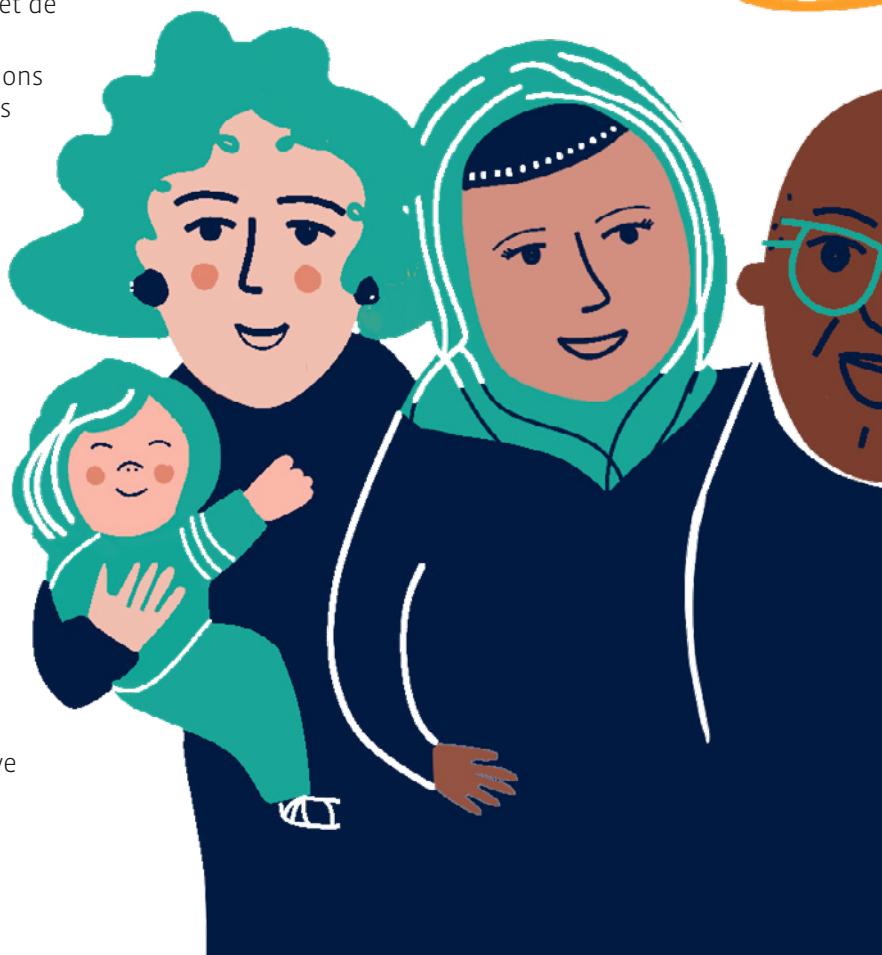
Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

## Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du «vivre ensemble». Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



## Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

### La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

### La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

### L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

## L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

### L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

## L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

**Le Dispositif Sortir !** vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

**Cet été à Rennes !** qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

## L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

## Le sport pour toutes et tous

L'accès au «sport pour tous» est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



## Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



## La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).



## Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

## Santé pour toutes et tous

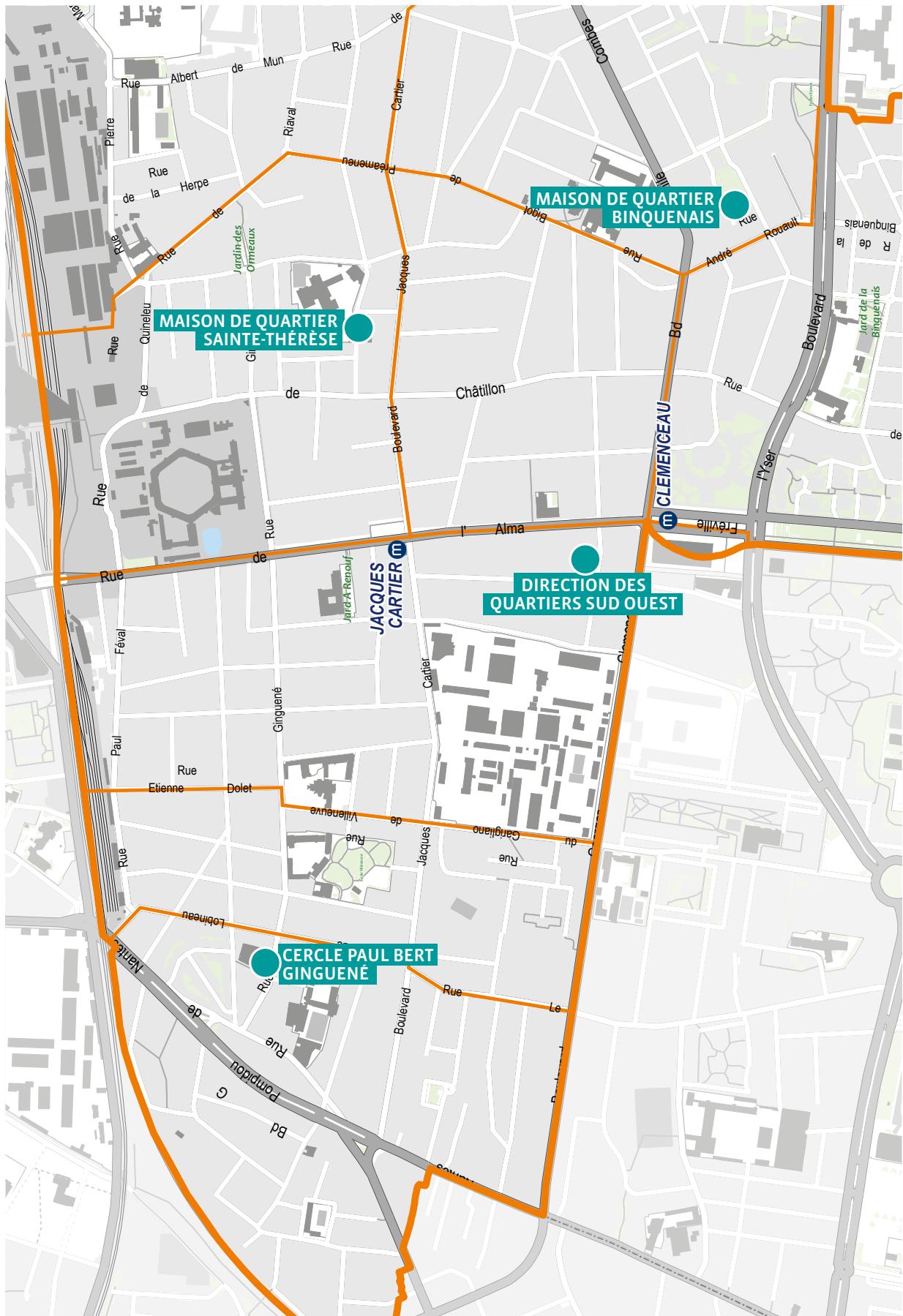
La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



# Plan du quartier



# Le portrait de quartier en synthèse

## SYNTHÈSE POINTS FORTS – POINTS DE VIGILANCE QUARTIER SUD GARE - 8

### ATOUPS

- > Grande offre d'activités socio-culturelles sur le quartier : musique, danse, théâtre, arts plastiques, langues, ...
- > Programmation « Quartier en scène » (CPB Ginguené)
- > Ouverture du Cinéma d'Art et d'Essai (Gestion Arvor)
- > Bibliothèque participation à la MQ Sainte Thérèse

### VIGILANCES

#### PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

- > Équipements globalement recentrés sur leur programmation
- > Hormis La Fête de Villeneuve, pas de partenariat culturel ou socio-culturel
- > Manque une salle polyvalente avec des outils techniques
- > Question du coût des activités
- > Manque de locaux associatifs, dynamique vie associative assez faible compensée par des initiatives privées (bar, galerie...)

#### ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Absence d'espaces extérieurs sportifs et créatifs
- > Partenariat existant à conforter
- > Proposer des activités en direction des jeunes sur l'espace public
- > Faire évoluer les pratiques plus en adéquation avec les jeunes
- > Manque de structures et terrains sportifs

- > Population âgée : travailler avec des acteurs de ce champ d'activité (EHPAD, Maison de Retraite, ...)
- > Peu de propositions sur le quartier qui incitent les habitants à rester sur le quartier
- > Les habitants sont principalement consommateurs et ne s'impliquent pas ou peu dans les projets des associations
- > Différencier les +65 ans et les +80 ans dans les activités proposées
- > Vigilance sur l'isolement des personnes seules
- > Mettre en place des activités intergénérationnelles
- > Veiller au renouvellement de l'engagement associatif
- > Manque de commerces, de lieux de rencontres informels
- > Présence de l'OPA sur le quartier (activités pour les +80ans)

#### HABITANTS

- > Chaque AGEQ propose des temps favorisant le lien social et la convivialité (braderie, fête du Parc Villeneuve, quartiers en scène, ...)
- > Le Comité d'Animation Sacré Coeur organise la Fête de la St Jean, une grande braderie, la Fête des Castors, ...
- > Les 3 AGEQ accueillent les personnes âgées du quartier et leur proposent des activités et sorties
- > MQ Binquenais propose des actions de prévention en direction des seniors
- > MQ Binquenais ouvre sa cafétéria le jour du marché (mercredi matin)
- > Attention particulière du CPB Ginguené sur le bénévolat (formations)
- > Présence de l'OPA sur le quartier (activités pour les +80ans)

> Proximité du métro, gare, .... et proche du centre-ville et de ses équipements culturels

> Quartier morcelé et coupé avec de grands axes (Pompidou, Alma, Châtillon), relatif enclavement de Sainte Thérèse

## ÉDUCATION PARENTALITÉ

- > 2 ALSH sur le secteur : CPB + MQ Binquenais
- > Accompagnement scolaire au CPB Ginguené
- > Jardin partagé de la MQ Binquenais : animations et activités en lien avec Jardin Rennes

- > La jeunesse fréquente les 3 AGEQ principalement sur des activités structurées
- > Le CPB Ginguené est le principal lieu où les jeunes peuvent participer et développer des projets
- > Les 2 pôles multimédias (MQ Sainte Thérèse et CPB) accompagnent des jeunes adultes dans la recherche d'emploi
- > MQ Sainte Thérèse : Partenariat avec le collège des Ormeaux, accompagnement des jeunes dans la recherche d'emploi
- > Renforcement des propositions estivales sur l'espace public (place Bir Hakeim)

## JEUNESSES

- > Besoin de mode de garde pour les -10 ans à partir de 16h30
- > Vigilance sur la mixité sociale
- > Vigilance sur la capacité d'accueil d'enfants supplémentaires pour l'ensemble des groupes scolaires
- > Capacité d'accueil des ALSH

- > Développer des propositions en direction des 11-15 ans
- > Réflexion sur de nouveaux modes d'accueil dans les AGEQ
- > Poursuivre la dynamique d'accompagnement vers l'autonomie (structures jeunesse)
- > Manque d'aires sportives et récréatives sur le quartier
- > Besoin de réinitier le partenariat entre les équipements de quartier
- > Vigilance envers les jeunes présents sur l'espace public
- > Trafic de stupéfiants proche de la MQ Binquenais

## ADAPTATION DES TEMPS D'OUVERTURE

- > Grande amplitude d'ouverture au public pour les 3 AGEQ

- > Les 3 AGEQ sont fermées entre mi-juillet et mi-août

## NUMÉRIQUE

- > 2 Espaces Publics Numériques (EPN) : MQ Sainte Thérèse et CPB Ginguené (semaine + vacances)
- > Les 2 AGEQ sont dotées d'imprimantes 3D
- > L'ESC Aimé Césaire accueille des permanences de l'informaticienne publique du CCAS pour le dépannage et l'aide aux démarches
- > La bibliothèque des Champs Manceaux, commune aux quartiers 8 et 12 dispose d'un espace multimédia (6 postes) en accès libre

# Les enjeux du quartier

The infographic is divided into several sections:

- ANIMATION du quartier**
  - DÉVELOPPER DES ACTIONS D'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC
    - HORS LES MURS EN S'APPUYANT SUR LES ACTEURS DU QUARTIER
    - EN PARTAGEANT L'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE GÉNÉRATIONS
    - EN RENFORCANT LA DYNAMIQUE ENTRE LES PLACES DU SOUVENIR ET BIR HAKEIM
  - FAVORISER LA CONVIVIALITÉ
    - ORGANISATION DE TEMPS FORTS THÉMATIQUES
    - PARTAGE ET DIALOGUE SUR L'ESPACE PUBLIC
    - LIEN AVEC LES BARS DE QUARTIERS
  - DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES
  - IDENTIFIER DES AMÉNAGEMENTS POUR LES JEUNES
    - MAIL LEON BOURGEOIS, ANCIENNE PRISON J.CARTIER
- FÉDÉRER les acteurs**
  - MOBILISER ET ENCOURAGER LES INITIATIVES HABITANTS
    - CRÉATION DE GROUPES PROJETS VIA LES CQ
    - ACTIONS D'INTERCONNAISSANCE ET DE DIALOGUE
    - LIENS ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX
- ENCOURAGER ET DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE**
  - AUTOUR DU PROJET DE RÉHABILITATION DE J.CARTIER ET EUROPÉENNES
  - RECÉRER UN PARTENARIAT AUTOUR DES QUESTIONS DE MÉMOIRE DE QUARTIER
  - ENTRE ÉQUIPEMENTS ET ÉQUIPES RELAIS DE PROXIMITÉ
- enjeux territoriaux**
- FAVOR**
- ESPACE PUBLIC, ESPACES CITOYENS**

# LUTTER contre l'isolement

DÉVELOPPER DES ACTIONS EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ ET DE LA MIXITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

## ÊTRE EN VIGILANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES ISOLÉES

ÎLOTS REPÉRÉS, FOYER RENNAIS, MADELEINE, RUE DE NANTES...

lien avec l'EHPAD

## ACCOMPAGNER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE



# LES JEUNESSES

DÉVELOPPER ET ÊTRE EN VEILLE SUR L'OFFRE DE LOISIRS ENFANCE-JEUNESSE PENDANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET LES VACANCES  
CONSOLIDER LES PROPOSITIONS À L'ÂGE PASSERELLE 9/14 ANS



## ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE

DÉVELOPPER ET CONSTRUIRE DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT, BÉNÉVOLAT NOTAMMENT



## ISER L'ENGAGEMENT ET LA CITOYENNETÉ DES JEUNES

EN S'APPUYANT SUR LES STRUCTURES EXISTANTES, LES ASSOCIATIONS...

## CONVENTIONNER LES ACTIONS JEUNESSE

zedegraph.com



DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ



# Les enjeux du quartier en actions

## ENJEUX PRIORITYAIRES DU QUARTIER

**Grandir à Rennes**

**Éducation à la citoyenneté**

**Développer des solidarités de proximité**

**Espace public - espace citoyens**

## PLANS D'ACTIONS EN COURS

**Mise en réseau jeunes/personnes âgées**

sur des partages de services (lien établissements scolaires/ associations) : garde animaux, courses, jardinage...). Création d'un pool de bénévolat (binôme jeunes/anciens). 9-14ans. Valorisation de l'engagement citoyen des jeunes. Développer des espaces intergénérationnels (à travailler également en lien avec l'enjeu développer les solidarités de proximité)

**Développer les lieux ouverts**

nécessitant un accompagnement par les associations/Ville de Rennes de manière informelle (âges passerelles)

**Transmettre (valoriser)**

des informations, ressources du quartier aux habitants, l'existant, promouvoir les actions, fédérer l'information des petites associations : Création d'une publication « papier» distribuée dans les boîtes à lettres.

**Aller-vers (marché et écoles)**

les personnes les plus isolées avec un ciblage 2 fois par an vers les enfants et familles : diffusion Pronote, panneaux d'information avec une partie réservée aux structures et Conseil de quartier.

**Création d'une Journée « inter secteurs »**

faire du lien entre les îlots.

**Partage de la mémoire du quartier**

créer un lien intergénérationnel.

**Mise en commun et développement d'un outil de communication**

partagé et diffusé sur l'espace public : web radio du collège, padlet, support papier, newsletter, ...).

**Action propreté sur Sud Gare**

se raccrocher du «world cleanup day» de septembre 2023. Établir d'abord un diagnostic des secteurs de malpropreté sur le quartier puis localiser les secteurs pour développer cette action de nettoyage. Encourager la participation des habitants

## **Pour plus d'informations...**

**sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :**

### **La Fabrique citoyenne**

Le site de La fabrique citoyenne  
[www.fabriquecitoyenne.fr](http://www.fabriquecitoyenne.fr)

### **Rennes Métropole**

Le site [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)  
rubrique «associations»

### **Charte territoriale de la cohésion sociale**

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :  
[daje@rennesmetropole.fr](mailto:daje@rennesmetropole.fr)  
02 23 62 16 90



# Annexes

---



# Portrait de quartier

## Quartier Sud Gare

### Plan

page 20

### Les données de l'APRAS

page 21

### Contexte - constats généraux

page 27

### Atouts - points de vigilance

page 33

### Ressources du quartier

page 43

### Glossaire

page 45

### Associations engagées dans la démarche

page 46

*Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.*



# Les données de l'APRAS

## QUARTIER//RENNES SUD-GARE

### SYNTHESE

Sur tous les Iris, les revenus médians des ménages sont plus élevés qu'en moyenne à Rennes.

Les personnes seules sont moins représentées ; les couples sans enfant le sont davantage (2ème quartier rennais avec le plus haut taux).

**Le quartier est de plus en plus familial :** on observe une croissance du nombre de familles allocataires, dont la plupart sont aisées. Les familles monoparentales sont moins représentées qu'en moyenne à Rennes et la part des familles à bas revenus a tendance à baisser.

**Le nombre de jeunes enfants (moins de 3 ans et effectifs en maternelle) baisse alors que les effectifs en élémentaire et le nombre de 11-17 ans augmentent significativement.**

Les 18-24 ans sont moins présents qu'en moyenne à Rennes et sont moins souvent étudiants.

Les moins de 18 ans qui vivent dans des ménages à faible ressources sont également moins représentés qu'à Rennes (moins d'enfants et jeunes bénéficiaires de la C2S).

**La part de retraités dans le quartier correspond à la moyenne rennaise.** Les retraités avec de faibles revenus sont cependant moins nombreux.

ALBERT DU MUN  
COUTANCEAU  
GAËTAN HERVÉ  
JEAN-BAPTISTE BARRE  
HAUT QUINELEU  
MARGUERITE  
VILLENEUVE  
LA MADELEINE MAUCONSEIL

**l'apras**  
la social partagé

### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

De nombreux propriétaires

Le plus fort taux de maisons individuelles

Le taux de propriétaires est important (46.6% contre 34.9% à Rennes). Il dépasse les 60% sur les Iris Coutanceau (66.3%) et Gaëtan Hervé (62.9%).

C'est le quartier rennais avec le plus haut taux de maisons individuelles (31.8% contre 13.5% à Rennes). Elles sont particulièrement présentes sur Coutanceau (46.6%), Gaëtan Hervé (39.3%) et Marguerite et JB Barré (34.9%).

Les logements sociaux représentent 16% des logements du quartier (23.4% à Rennes). On les trouve principalement sur Villeneuve (31.4%) et Albert de Mun (29.8%). Sur les autres Iris, le taux de logements sociaux est inférieur à 20%.

**Une population en hausse... Qui ne concerne pas tous les Iris**

19 491 habitants en 2017. C'est 3.5% de plus qu'en 2012 : la croissance de la population du quartier est dans des proportions identiques à celle de la ville de Rennes (+3.3% d'habitants sur la période).

On observe des variations divergentes selon les Iris : la plus forte hausse sur l'Iris Marguerite (+19.9% soit 580 habitants supplémentaires) suivi par Albert de Mun (+7.0% soit 163 habitants supplémentaires). A contrario, la baisse s'observe à Villeneuve (-7.4% pour soit 149 habitants de moins) et à Haut Quineleu (-4.9% soit -107 habitants).

Moins de personnes seules qu'à Rennes

Les familles bien représentées

50.6% des ménages sont composés d'une seule personne (53.4% à Rennes).

Parmi l'ensemble des ménages, les couples sans enfant sont plus représentés (20.9% contre 18.6% à Rennes) ainsi que les couples avec enfant(s) (17.4% contre 14.5%). Sud Gare est ainsi le 3ème quartier rennais après St Martin avec le plus haut taux de couples sans enfant. Au maximum, ils représentent 27.0% des ménages de l'Iris Albert de Mun, et au minimum 14.2% sur Villeneuve et La Madeleine Mauconseil.

Les familles monoparentales sont moins présentes (6% des ménages contre 7.8% à Rennes).

**Des cadres et professions intermédiaires**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) sont les plus représentés sur le quartier (32.6% contre 30.7% pour Rennes). Les professions intermédiaires sont également mieux représentées qu'à Rennes (30.0% contre 26.8% pour Rennes). Les employés et ouvriers sont sous-représentés : 22.7% contre 24.8% à Rennes pour les employés et 10.0% contre 13.5% à Rennes pour les ouvriers.

A l'échelle des Iris, les cadres et PIS sont surreprésentés sur Haut Quineleu (43.1%), les professions intermédiaires sur Jean Baptiste Barré (36.3%). On compte la plus grande part

d'ouvriers sur Villeneuve (13.0%).

**Des habitants avec de bons niveaux de formation**

Les niveaux de formation des 15 ans ou plus non scolarisés du quartier sont assez proches de ceux de Rennes en moyenne : 50.9% sont diplômés du supérieur (46.9% à Rennes), 59.6% au maximum sur Jean Baptiste Barré, alors qu'ils sont moins représentés sur Coutanceau (46.8%).

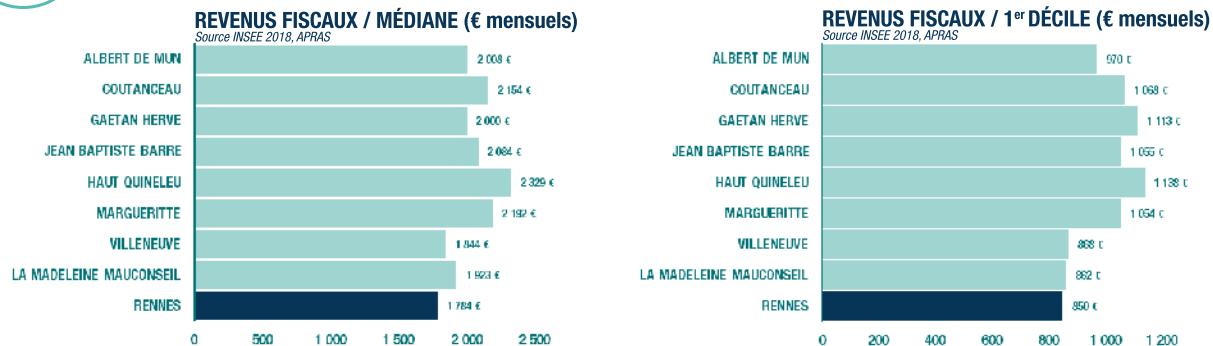
Le niveau infra CAP-BEP représente 19.3% de la population (21.0% à Rennes). Ces derniers sont le plus représentés sur l'Iris Coutanceau (23.7%).

**Une ancianeté dans le logement variable selon les Iris**

35.1% soit la plupart des ménages du quartier ont emménagé il y a plus de 10 ans (contre 31.6% à Rennes). A l'Iris, ils sont le plus représentés sur Coutanceau (52.6%) alors que l'on trouve plus de ménages "nouvellement installés" (emménagés moins de 2 ans avant le recensement) sur La Madeleine Mauconseil (36.0%) ou récemment (soit 2 à 4 ans avant le recensement) sur Albert de Mun (34.8%) et Jean Baptiste Barré (33.9%).

L'ancianeté des ménages de Sud Gare est proche de celle des ménages de la ville en moyenne : 23.8% sont des "nouveaux ménages" (il y a moins de 2 ans) contre 24.8% à Rennes, 27.6% se sont récemment installés sur le quartier (28.1% à Rennes).

## DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS



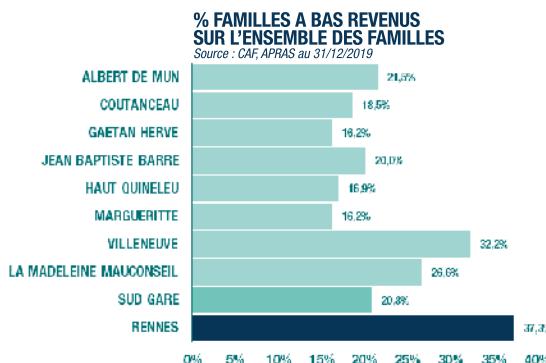
Sur la plupart des Iris du quartier, la moitié des ménages disposent de revenus supérieurs à 2 000€ (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule). Ce n'est pas le cas sur l'Iris Villeneuve où le revenu médian est moins élevé (1 844€) ou La Madeleine Mauconseil

(1 923€), bien qu'ils soient supérieurs à la moyenne rennaise (1 784€). Sur l'Iris Haut Quineleu, le revenu médian est le plus élevé du quartier (2 329€).

L'écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres) est le plus

élevé sur Jean Baptiste Barre (3 074€) et est au plus bas de 2 042€ sur Gaëtan Hervé : Iris où les disparités de revenus sont les moins importantes (2 588€ pour Rennes).

## HAUSSE DU NOMBRE DE FAMILLES SUR LA PLUPART DES IRIS DU QUARTIER, MOINS DE FAMILLES EN PRÉCARITÉ



1 723 familles allocataires vivent sur le quartier Sud Gare en 2019. Depuis 2014, leur nombre a augmenté (+9.3% soit 146 familles supplémentaires contre +7.3% pour Rennes).

La plus forte augmentation concerne l'Iris Jean Baptiste Barré (+34.9% soit +53 familles), puis Gaëtan Hervé (+15.1% soit +34 familles). Sur les autres Iris, elles ont augmenté moins fortement et sont légèrement en baisse sur Coutanceau (-2% soit 4 familles en moins).

Parmi les familles allocataires du quartier, 455 (soit 26.4%) sont des familles monoparentales : c'est moins qu'en moyenne à Rennes où ce taux est de 35.8%. Elles sont les plus nombreuses et les plus représentées sur Villeneuve (70 familles monoparentales soit 34.1% des familles) et le moins nombreuses sur Haut Quineleu (45 soit 25.3%). Elles sont le moins représentées sur Margueritte (22.6% soit 53 familles).

359 familles allocataires du quartier sont considérées "à bas revenus" (au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 € équivalent pour une personne seule), soit 20.8% des familles. C'est moins qu'à Rennes où 37.3% des familles sont "à bas revenus".

Leur part est la plus importante sur Villeneuve (32.6% de familles à bas revenus), alors que 16.2% des familles sont concernées sur Gaëtan Hervé ou Margueritte.

Depuis 2014, elles sont en baisse sur la plupart des Iris du quartier, excepté Jean Baptiste Barré où elles ont progressé de 4.2 points.

## BAISSE DES MOINS DE 3 ANS MAIS DES DISPARITÉS SELON LES IRIS

Les moins de 3 ans étaient au nombre de 540 sur le quartier au 31/12/2019. Depuis 2014, leur nombre est en baisse (-4.1% soit 23 moins de 3 ans en moins). Le quartier suit la tendance rennaise (-2.1% entre 2014 et 2019).

C'est sur l'Iris Albert de Mun qu'ils sont les plus nombreux (88 enfants soit 16.3% des moins de 3 ans du quartier). Sur ce même Iris leur nombre a le plus diminué

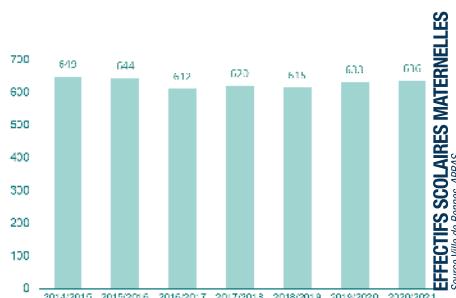
(-18 enfants soit une baisse de 17%). Sur l'Iris Coutanceau, la baisse est proportionnellement plus forte (-31.5% soit 17 enfants de moins).

Sur Jean Baptiste Barré et Villeneuve, leur nombre a augmenté significativement (+27.5% soit +14 enfants pour le premier et +12.7% soit +9 enfants pour le second).





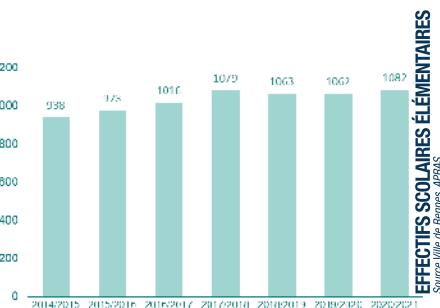
## BAISSE DES EFFECTIFS EN MATERNELLE, HAUSSE EN ÉLÉMENTAIRE



1 718 enfants fréquentent les écoles primaires du quartier. 636 enfants du quartier étaient scolarisés à l'école maternelle pendant l'année scolaire 2020-2021, c'est 13 élèves de moins qu'en 2014, bien que les effectifs qui avaient eu tendance à baisser entre 2014 et 2018

et sont en légère progression sur la période 2018-2020.

Le constat est contraire pour l'élémentaire : on compte 1 082 élèves inscrits sur l'année 2020-2021, 144 de plus qu'en 2014 soit une progression de 15.4%.



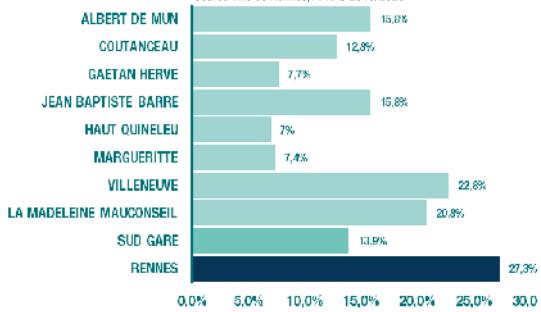
## SERVICE PÉRISCOLAIRE : UNE MAJORITÉ D'ENFANTS DANS LES TRANCHES HAUTES

Sur l'ensemble du quartier, 41 enfants (soit 3.2%) des inscrits à l'école publique n'ont consommé aucune activité périscolaire pendant l'année 2019. C'est moins qu'à Rennes où 6.9% sont concernés.

On compte 13.9% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification contre 27.3% à Rennes et 63.1% dans la tranche haute contre 38.3% à Rennes. Sud Gare est ainsi le quartier rennais avec le plus fort taux d'enfants dont la famille fait partie de la tranche haute concernant la tarification. Sur les Iris Margueritte et Gaëtan Hervé, ce taux dépasse les 70%.

### % ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES

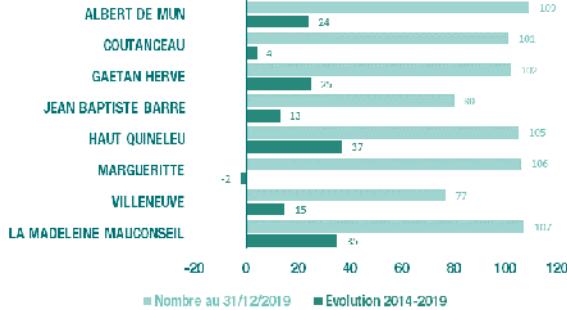
Source Ville de Rennes, APRAS 2019/2020



## FORTE PROGRESSION DU NOMBRE D'ADOLESCENTS

### JEUNES DE 11 à 14 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS

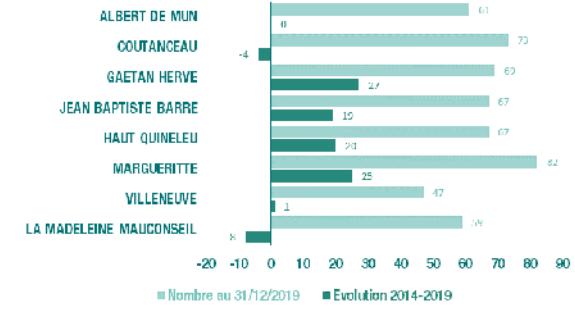


1 312 jeunes de 11 à 17 ans, vivent sur le quartier à la fin de l'année 2019, et représentent 6.7% de la population du quartier (6.3% pour Rennes). Depuis 2014, leur nombre a augmenté de 21.4% (soit 231 jeunes supplémentaires) contre +18.3% pour Rennes : Sud Gare est ainsi le 3ème quartier rennais avec la plus forte augmentation du nombre de 11-17 ans.

Au maximum, les 11-17 ans sont 188 sur l'Iris Margueritte et au plus bas 124 sur Villeneuve. Le poids qu'ils pèsent dans la population des Iris est assez homogène : au minimum, les 11-17 ans représentent 5.4% de la population de l'Iris Margueritte et au maximum 8.4% sur Haut Quineleu.

### JEUNES DE 15 à 17 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS

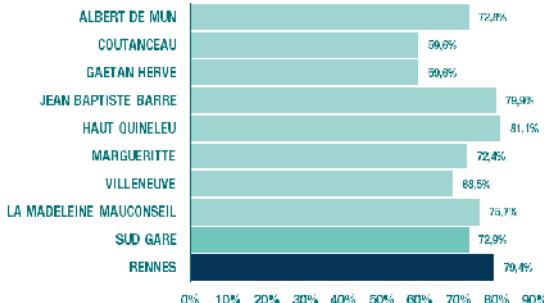


Parmi eux, sur le quartier en 2019, 787 ont entre 11 et 14 ans et 525 ont entre 15 et 17 ans. Depuis 2014, le nombre de 11-14 ans a augmenté de 23.7% (soit 151 jeunes supplémentaires) contre 20.7% à Rennes. Les 15-17 ans ont connu une augmentation de 18% (soit 80 jeunes supplémentaires), plus importante que la moyenne rennaise (14.9%).

## LES 18-24 ANS : MOINS BIEN REPRÉSENTÉS ET MOINS SOUVENT ÉTUDIANTS

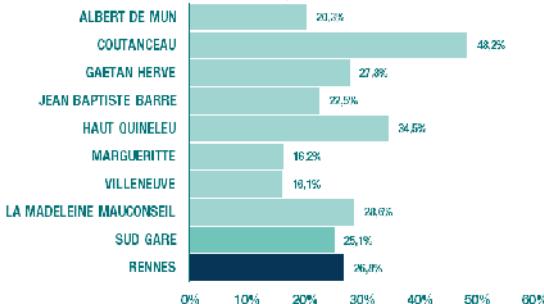
### TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



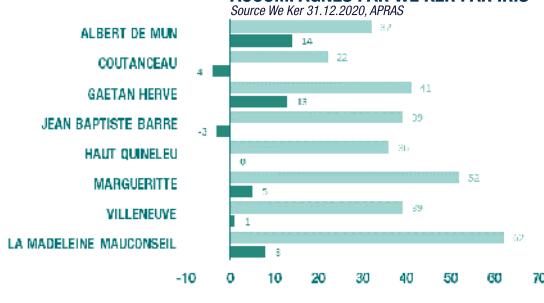
### INDICE DE CHOMAGE DES 15-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR WE KER PAR IRIS

Source We Ker 31.12.2020, APRAS



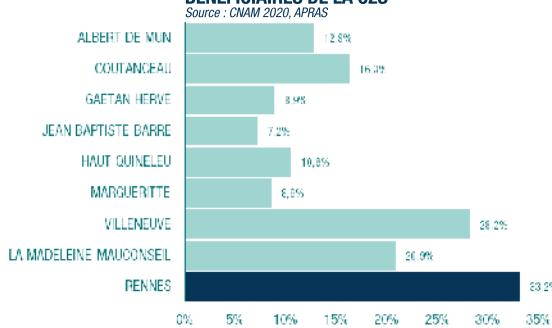
## LES MOINS DE 18 ANS VIVENT MOINS SOUVENT DANS DES MÉNAGES AUX REVENUS LIMITÉS

Le taux de moins de 18 ans bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, ex CMUC, accessible sous conditions de revenus) permet d'observer la part de jeunes vivant dans un foyer aux ressources limitées. Celui-ci est de 14% sur le

quartier en moyenne alors qu'il atteint 33.2% à Rennes. Il est le plus haut sur Villeneuve tout en restant inférieur à la moyenne rennaise (28.2% soit 85 jeunes).

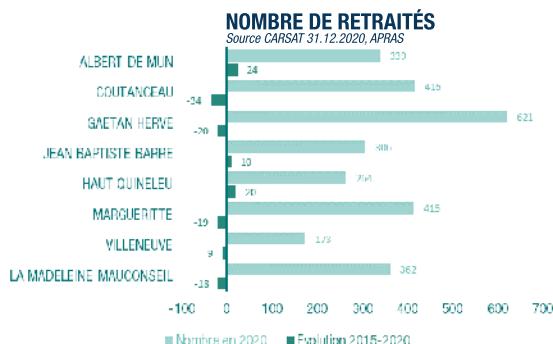
### % MOINS DE 18 ANS BENEFICIAIRES DE LA C2S

Source : CNAM 2020, APRAS





## UN NOMBRE IMPORTANT DE RETRAITÉS SUR GAËTAN HERVÉ



En 2020, la CARSAT comptabilise

2 896 retraités sur le quartier soit 14.9% de la population (14.2% pour Rennes). La majorité (989) a entre 70 et 79 ans.

Ils sont le plus représentés sur l'Iris Gaëtan Hervé où 22.2% de la population est retraitée alors qu'ils représentent 9.2% de la population de Villeneuve. Gaëtan Hervé est le 3ème des 92 Iris rennais pour son nombre de retraités (621 en 2020).

Entre 2015 et 2020, leur nombre a baissé de 1.6% soit 46 retraités de moins sur le quartier (+1.3% pour Rennes sur la période).

On observe moins de retraités avec des revenus limités que sur le reste de la ville : 14.7% étaient exonérés de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) contre 20.8% à Rennes et 2.7% bénéficient de l'Allocation supplémentaire (minimum vieillesse) contre 5% à Rennes.

Le quartier compte 75 places installées en EHPAD sur l'Iris Marguerite.



## SORTIR ! 1 357 UTILISATEURS



### Un taux d'utilisateurs par rapport au nombre d'inscrits supérieur à la moyenne

En 2019, 1 724 habitants sont inscrits au dispositif, parmi lesquels 1 357 sont utilisateurs. Le rapport entre les utilisateurs et les inscrits est assez élevé sur ce quartier, ce qui laisse voir une bonne utilisation du dispositif par les inscrits.

On compte 857 ménages utilisateurs. Rapporté au nombre d'allocataires à bas revenus (CAF), le taux de ménages utilisateurs s'élève à 64%, contre 62% en moyenne à Rennes. Ce taux varie lorsque l'on rentre dans le détail des Iris. En effet, les Iris Albert de Mun et Coutanceau ont des taux nettement supérieurs avec respectivement 86% et 84%. A contrario, l'Iris Gaëtan Hervé a un taux inférieur avec 50%. A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

### La moitié des ménages utilisateurs sont des personnes seules

50% des ménages utilisateurs sont des personnes seules. Un taux supérieur à la moyenne sur Rennes

(43%). Les ménages monoparentaux représentent 38% des utilisateurs pour 44% sur Rennes. Les couples avec et sans enfant représentent 6% chacun (respectivement 4% et 8% sur Rennes).

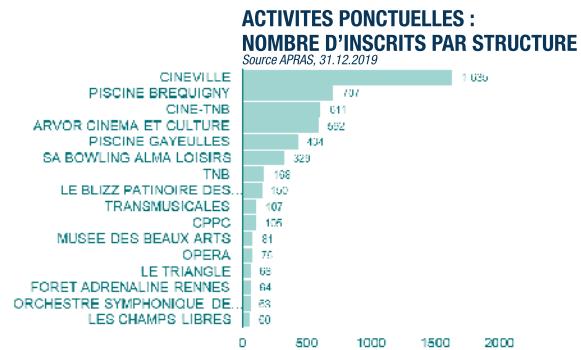
61% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70% (68% à Rennes), 22% dans la tranche à 60% (19% à Rennes) et 16% dans la tranche à 50% (13% à Rennes). (Il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux revenus).

### Une proportion plus importante de 25-39 ans parmi les utilisateurs

35% des utilisateurs sont âgés de moins de 18 ans pour 41% sur Rennes. En revanche, on note une proportion de 25-39 ans plus élevée parmi les utilisateurs : 34% contre 27% sur Rennes.

Les taux d'utilisateurs dans le quartier sont moins élevés pour les plus jeunes en comparaison avec Rennes. 19% des habitants du quartier âgés de 6 à 10 sont utilisateurs pour 33% à Rennes, 17% des 11-17 ans pour 31% à Rennes.

Cependant, on note que certains Iris se rapprochent de la moyenne rennaise, comme l'Iris Albert de Mun qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne de Rennes pour les 6-10 ans, avec 34% contre 33%



à Rennes.

### Excepté la piscine, des activités régulières majoritairement pratiquées sur le quartier

On compte 634 activités régulières pratiquées et 6 040 activités ponctuelles en 2019.

La natation est l'activité régulière la plus pratiquée avec 155 inscriptions (24%, contre 31% en moyenne sur Rennes)) dans les écoles de natation dont 58% à Bréquigny et 32% aux Gayeulles. Suit le football avec 65 inscrits (10%) répartis dans divers clubs sur Rennes. La Maison de quartier Sainte Thérèse est la 3e structure qui accueille le plus d'inscriptions avec 4%. En dehors des piscines, les 3 structures à enregistrer le plus d'inscriptions sont sur le quartier.

### Une forte mobilité pour les activités ponctuelles

Le cinéma représente 47% des utilisations ponctuelles (44% à Rennes). La piscine représente 20% des utilisations (contre 27% à Rennes) avec une fréquentation principalement à Bréquigny et aux Gayeulles. Les autres activités où l'on retrouve beaucoup d'inscriptions sont le Bowling (5%), le TNB (3%) et le Blizz (2%).

# QUARTIER//RENNES SUD-GARE

## MÉTHODOLOGIE

### Population étrangère

#### Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

### Revenus fiscaux

Source : INSEE / Pôle Social

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélevements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des «déciles». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

### Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

### Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires. Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans. Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

### Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat. Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.

### C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMU, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule mais les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

### Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'ait pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

### Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.

A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;

B : elle a travaillé 78h ou moins ;

C : elle a travaillé plus de 78h

### Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60% de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

### Fréquentation Services Périscolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service périscolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.

ALBERT DU MUN  
COUTANCEAU  
GAËTAN HERVE  
JEAN-BAPTISTE BARRE  
HAUT QUINELEU  
MARGUERITE  
VILLENEUVE  
LA MADELEINE MAUCONSEIL



Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

### Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

### Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

### Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résident en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348 € par mois, soit 16 175 € par an.

### Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être : Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

## En Résumé...

| Quartiers | APRAS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | AUDIAR*                                                        |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Q8        | <p>Sur tous les IRIS, revenus médians des ménages plus élevés qu'en moyenne à Rennes.</p> <p>Moins de personnes seules qu'à Rennes. Les familles sont bien représentées.</p> <p>Population en hausse mais pas sur tous les Iris.</p> <p>Le nombre de jeunes enfants baisse (-3 ans et maternelle) alors que les effectifs en élémentaire et les 11-17 ans augmentent significativement.</p> <p>De nombreux propriétaires et le plus fort taux de maisons individuelles. Une ancienneté dans le logement variable selon les IRIS.</p> <p>Des habitants avec de bons niveaux de formation.</p> | Quartier hors QPV (quartier prioritaire-Politique de la Ville) |

\* AUDIAR : Études monographiques sur les quartiers Politique de la Ville

## Contexte – constats généraux

Quartier de 19 346 habitants en 2016, il est constitué de 4 secteurs, La Binquenais, Sainte-Thérèse, Villeneuve et la Madeleine. Il est né de l'imbrication successive de nombreux lotissements. Le quartier se structure autour d'un axe Nord/Sud très important à l'échelle de la ville, la **rue de l'Alma**, et au travers de **trois grandes entreprises : la prison des femmes, la prison Jacques Cartier et le quartier Margueritte**. À noter également l'**habitat des maisons Castors** sur le secteur de la Binquenais.

### 1 – Cadre de vie et renouvellement urbain

#### 1.1 Aménagement : ZAC

*Plusieurs ZAC – 3 enjeux principaux :*

*Redynamisation Intégration Cohésion Territoriale*

Le quartier Sud-Gare comprend 3 opérations publiques d'aménagement majeures : la ZAC Madeleine comprise entre les voies SNCF et le boulevard Pompidou, et en partie la ZAC Eurorennes, au sud des voies ferrées, et la ZAC Brasserie Saint-Hélier, sur la rue Saint-Hélier.

La **ZAC Madeleine** a été créée par la Ville de Rennes en 2002 et modifiée en 2013 avec une réduction du secteur d'intervention à 2,2 hectares, avec un îlot principal situé entre les voies SNCF, le boulevard Pompidou et la rue Buferon. Les autres îlots sont situés d'une part entre la rue Elleviou et le boulevard Pompidou et d'autre part le long de la rue de Nantes. Les deux objectifs prioritaires de l'opération sont la réorganisation du tissu urbain et de ses fonctionnalités et la construction de 370 logements. Le cœur d'îlot paysagé est l'aménagement d'espace public majeur de l'opération. Avec ses 4 000 m<sup>2</sup>, il joue un rôle essentiel en tant qu'espace récréatif et de respiration pour les futurs résidents, en appuyant sa composition sur la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert (noues) en périphérie de cet espace. Les derniers chantiers s'achèvent et l'opération d'aménagement devrait s'achever prochainement.

La **ZAC Brasserie Saint-Hélier** est une opération de renouvellement urbain créée par la Ville de Rennes en 2006 avec la valorisation des bâtiments patrimoniaux conservés. Elle se traduit principalement par la réalisation d'un pôle de quartier situé à proximité de l'église Saint Hélier, et par le renforcement des fonctions résidentielles aux abords du centre-ville. Cette opération doit contribuer également à la diversité de l'habitat en apportant une offre nouvelle

d'environ 220 logements. Le plan intègre la conservation de trois bâtiments patrimoniaux : le bâtiment de production, le silo à malt et la halle d'embouteillage, dans laquelle un restaurant et 600 m<sup>2</sup> de bureaux ont été inaugurés en 2021. Il reste un programme à réaliser, ainsi que des espaces publics et un bassin d'eaux pluviales enterré, situés à l'Est de la rue Saint Hélier, sur le quartier Francisco Ferrer-Landry-Poterie.

La ZAC **Eurorennes** a été créée par Rennes Métropole en 2010. D'une superficie de 58 hectares environ, elle est centrée sur le site de la gare de Rennes, donc située sur plusieurs quartiers : le quartier centre, le quartier Thabor-Saint-Hélier-Alphonse Guérin, le quartier Sud-Gare.

Les grands objectifs de ce projet sont de poursuivre le développement d'un pôle économique de centre-ville par l'accueil de fonctions tertiaires supérieures ; de renforcer l'intermodalité du Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Rennes ; de créer de nouvelles liaisons urbaines Nord-Sud, notamment des accroches fortes avec les quartiers Sud (rue Saint-Hélier, de l'Alma et Châtillon), mais aussi avec le secteur Alphonse Guérin et à plus long terme la ZAC Baud Chardonnet située à l'Est ; d'inscrire ce projet dans une démarche de développement durable. Le programme prévoit principalement la construction de 120 000 m<sup>2</sup> d'activités de bureaux répartis essentiellement sur les secteurs "Féval", "Blériot", "Beaumont", "Trigone", "Solferino", "Colombier" et "Français Libres" ; et 1420 logements, localisés majoritairement sur les secteurs "Louis Armand", "Solferino", "Colombier", "Quineleu", "Beaumont", "Petits Ateliers". Une réflexion va par ailleurs s'engager sur le secteur du Technicentre, propriété de la SNCF, qui fait partie du quartier Sud-Gare.

## 1.2 Cadre de vie

**Déficit d'espaces publics sur le quartier,  
mais des aménagements sont en cours.**

Déficit d'espaces publics sur le quartier.

Mais, création du jardin des Ormeaux et du jardin Albert Renouf, du passage de la Boulais, de l'espace de jeux ZAC Saint-Hélier. Et ouverture des cours d'école Villeneuve et du plateau sportif Albert de Mun, ouverts hors temps scolaire.

Opportunités avec la transformation de la Prison Jacques Cartier et le technicentre.

Dans le cadre du Budget participatif, requalifications achevées de la place Bir Hakeim, Place du Souvenir et la Richardière.

Changement qualitatif dans l'appropriation des espaces de proximité depuis le réaménagement de la place Bir-Hakeim, devenue un des poumons à oxygène pour les habitants, toutes générations confondues.

**Par ailleurs, une réflexion a été engagée sur la "re-végétalisation" du quartier** via la commission cadre de vie du Conseil de quartier.

## 1.3 Transport et mobilité

Le quartier est bien desservi par les transports collectifs avec notamment les stations de métro Clémenceau, Jacques Quartier et Gares de la ligne a, et la ligne Chronostar C3. Les lignes urbaines 12, 13 et 32 complètent le maillage du quartier.

### 2 – Les équipements de proximité :

**Un quartier bien doté en structure de proximité...**

Trois équipements cohabitent sur ce secteur. Deux d'entre eux proposent des activités généralistes, le 3<sup>ème</sup> à dimension socio-sportive et éducative propose une offre très diversifiée :

- Maison de Quartier Sainte Thérèse : équipement généraliste – pôle multimédia
- Maison de Quartier Binquenais : équipement généraliste – enfance - seniors
- CPB Ginguené : équipement socio-sportif – enfance – pôle multimédia – pôle culturel (théâtre-danse-musique)

Pas de carence d'équipement sur ce quartier qui compte plus 19 000 habitants.

**La salle polyvalente Rabelais-Rouault**, gérée par l'APRAS, complète l'offre associative du secteur mais semble **peu connue sur le quartier**.

**Sur le quartier, hormis la fête de Villeneuve pas d'actions de proximité en lien avec la Direction de quartiers en dehors du Conseil de quartier.** Même si les équipements ne remontent aucun besoin de la part des habitants **Il serait quand même intéressant d'essayer de développer ce type d'actions**.

**...malgré tout peu d'actions menées impliquant les habitants**

# Points forts – Points de vigilance

## 1. Axes de la cohésion sociale

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Points de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accès à la culture, au sport et aux loisirs</b><br>Les bénéficiaires de la Carte Sortir vont en Centre-Ville de Rennes<br>Enjeux d'innovation : les demandes et les besoins ne sont plus les mêmes – Changements sociétaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Grande offre d'activités socio-culturelles sur le quartier : musique, danse, théâtre, arts plastiques, apprentissage des langues, espace lecture, chant, informatique, ateliers de cuisine.</li><li>- Groupe Programmation "Quartiers en scène" (mini festival spectacle d'impro mensuel avec la troupe des freepoules, résidence compagnie danse contemporaine, partenariat danse école/centre chorégraphique rennais, ... (CPB Ginguené).</li><li>- Ouverture du <b>Cinéma d'Art et d'Essai</b> (Gestion Arvor).</li><li>- Ouverture d'un tiers-lieu dans l'ancienne prison Jacques Cartier.</li><li>- La <b>Maison de Quartier de Sainte-Thérèse</b> met gratuitement à disposition sa salle polyvalente auprès des troupes de théâtre amateur : Compagnies « Min' de Rien » et « Chatplûme » notamment et met également gratuitement à disposition son hall d'exposition auprès d'artistes amateurs. Elle a mis en place une bibliothèque participative et a créé un groupe "Culture" composé exclusivement de bénévoles et qui a pour but notamment de permettre aux adhérents et non-adhérents de l'association d'assister, à des prix intéressants, aux spectacles, conférences, expositions... proposés par les lieux culturels rennais.<br/>Projet de « Jardin participatif » réalisé dans le cadre du budget participatif « Fabrique citoyenne ».</li></ul> | <p><b>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les équipements restent globalement recentrés sur leur programmation et hormis la Fête de Villeneuve, il n'y a pas de partenariat culturel ou socio-culturel.</li><li>- Manque une salle de spectacle polyvalente avec des outils techniques pour des spectacles culturels tous publics, pour les habitants du quartier.</li><li>- Question du coût des activités, qui fera l'objet d'échanges ultérieurs dans le cadre du renouvellement des conventions.</li></ul> |
| <p><b>Activités physiques et pratiques sportives</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au niveau des Associations Gestionnaires d'Équipements de Quartiers, ces activités sont concentrées sur le secteur Villeneuve la Madeleine (CPB Ginguené), les autres AGEQ proposent des activités forme uniquement.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p><b>Activités physiques et pratiques sportives</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence d'espaces extérieurs sportifs et récréatifs.</li><li>- A noter un déficit en équipements sportifs (gymnase, espaces sportifs de proximité).</li><li>- Proposition d'aménager des espaces de proximité pour des activités sportives sur l'espace public pour les jeunes</li></ul>                                                                                                                                                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Cercle Paul Bert (CPB) Ginguené, 70 enfants en éveil sportif et une cinquantaine d'adolescents sur l'activité basket.</li> <br/> <li>- Création dernier trimestre 2021 d'une salle d'escrime dans le petit gymnase Albert De Mun (Club Sportif de la Garnison de Rennes section Escrime).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>et les enfants (propositions à faire dans le cadre du Budget participatif).</li> <br/> <li>- Mettre en œuvre des activités en direction des publics jeunes et enfants.</li> <br/> <li>- Faire évoluer les pratiques, les activités plus en adéquation avec les publics et notamment les jeunes et adolescents, en intégrant une dimension qualitative.</li> <br/> <li>- Partenariat existant à conforter</li> </ul> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Éducation, parentalité

### Petite enfance (Information DPE)

Les moins de 3 ans étaient au nombre de 556 sur le quartier au 31 décembre 2019. Depuis 2014, leur nombre est en baisse (-4.1% soit 23 enfants de -3 ans en moins).

316 places en accueil régulier sont proposées sur le quartier (accueil individuel et collectif).

Le complément mode de garde à domicile est au-dessus de la moyenne rennaise (Indication de la CAF).  
Pas de ludothèque sur le quartier, elle se trouve au centre social Aimé Césaire.

#### 2 crèches municipales :

- Crèche Alain Bouchart (crèche collective – capacité d'accueil : 42 places)
- Crèche Loris Malaguzzi (crèche collective – capacité d'accueil : 64 places)

Les crèches ont développé un certain nombre de partenariats avec les acteurs de quartier et du territoire (bibliothèque, Musées des beaux-arts, conservatoire, Lillico, ...). Des intervenants extérieurs sont amenés à assurer des animations et activités d'éveil au sein des établissements (musicien, plasticien, bibliothécaire).

### Éducation/Enfance (Information DEE)

Écoles Albert de Mun – Quineleu, Villeneuve et Oscar Leroux

Des effectifs en constante hausse dans les 3 groupes scolaires publics du secteur (Villeneuve – Albert de Mun/Quineleu et Oscar Leroux). Un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) le mercredi sur Albert de Mun et Quineleu, ainsi qu'un centre de loisirs centré sur l'inclusion d'enfants porteurs de handicaps avec Loisirs Pluriels (hébergé dans des locaux associatifs à Quineleu).

Terrain de sport Albert de Mun ouvert sur le quartier en dehors des heures scolaires car peu d'espaces publics : Ils sont globalement bien fréquentés par les jeunes du quartier mais quelques problèmes persistent avec le voisinage proche.

Éloignement des équipements et des associations pour Oscar Leroux, avec notamment une forte demande pour fréquenter l'espace lecture de Carrefour 18, le Triangle restant éloigné pour les enfants de maternelle.

Villeneuve : cour ouverte en dehors des heures scolaires, très fréquentée mais source de dégradations. Souhait de l'école élémentaire de développer davantage les relations avec le Cercle Paul Bert à proximité. Déplacement en triporteur à Clémenceau le mercredi pour l'ALSH.

*Question des limites du territoire qui renvoie plutôt au périmètre de la carte scolaire.*

Points forts et opportunités

Points de vigilance

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité :</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité :</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2 ALSH</b> sur le secteur qui fonctionnent très bien le mercredi et pendant les vacances scolaires.</li> <li>- <b>Accompagnement scolaire</b> assuré par le CPB Ginguené + pédibus entre les écoles du quartier et le CPB pour les différentes activités.</li> <li>- <b>Jardin partagé</b> du jardin de la Binquenais : animations et activités en lien avec l'association "Rennes jardin" (Maison de Quartier Binquenais).</li> <li>- Dans le cadre du projet de <b>jardin participatif</b>, la Maison de Quartier de Sainte-Thérèse propose des animations auprès des enfants, des ateliers intergénérationnels...</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de structure pouvant accueillir les 4-6 ans (problème de l'habilitation CAF pour les ALSH), or il y a une forte demande.</li> <li>- Éloignement de l'ESC (Espace Social Commun) Aimé Césaire où se trouve le Centre social Champs Manceaux (CSCM) qui est en capacité d'accueillir cette tranche d'âges.</li> <li>- Attention à porter sur les capacités d'accueil en ALSH au regard de la demande (nouveaux logements).</li> <li>- Besoin de modes de gardes pour les moins de 10 ans à partir de 16h30 (hors vacances scolaires et le mercredi).</li> <li>- Vigilance sur la mixité sociale au regard de la carte scolaire actuelle avec la création de nouveaux logements.</li> <li>- Vigilance sur la capacité d'accueil d'enfants supplémentaires pour l'ensemble des groupes scolaires.</li> </ul> |

Points forts et opportunités

Points de vigilance

### Habitants

Constat général : une Vie associative dynamique, particulièrement dans les secteurs Villeneuve, Ste Thérèse

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque AGEQ propose des temps favorisant le lien social et la convivialité (Braderie, Fête du Parc de Villeneuve, vide grenier, Quartiers en scène).</li> <li>- Le Comité d'Animation Sacrés Coeurs organise la Fête de la St Jean, une grande braderie... et en juin est organisée la Fête des Castors.</li> <li>- Les 3 AGEQ accueillent les personnes âgées du quartier et leur proposent des activités ou sorties, mais la MQ Binquenais veille particulièrement à développer des actions de prévention en direction des seniors (Ex : Partenariat CRAM).</li> <li>- Cafétéria ouverte à la MQ Binquenais les mercredis matin (jour de marché).</li> <li>- Attention particulière du CPB Ginguené sur le bénévolat (Formations proposées, outils multimédia : extranet CPB).</li> <li>- Présence de l'OPAR sur le quartier qui développe des activités pour les plus de 60 ans. Le club printemps de l'OPAR vient tous les jours au CPB Ginguené.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce quartier est le secteur ayant une population âgée. <i>Étoffer l'offre en leur direction ou créer des partenariats avec des acteurs travaillant sur ce champ semble cohérent (EHPAD, Maisons de retraite, etc...).</i></li> <li>- Les habitants, jeunes et moins jeunes traversent le quartier pour se rendre dans le Centre-Ville beaucoup plus attractif mais aussi car il y a peu de propositions qui les incitent à rester sur le quartier Sud gare.</li> <li>- Les habitants sont principalement consommateurs et ne s'impliquent pas ou peu dans les projets des 3 AGEQ. Exception faite du CPB Ginguené.</li> <li>- Différencier les plus de 65 ans et les plus de 80 ans dans les activités proposées.</li> <li>- Attention à l'isolement des personnes seules, valides et autonomes.</li> <li>- Mettre en place des activités intergénérationnelles.</li> <li>- Veiller au renouvellement de l'engagement associatif : à mettre en lien avec les nouvelles familles, les personnes âgées isolées et familles monoparentales</li> </ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La <b>Maison de Quartier Sainte-Thérèse</b> propose plusieurs temps favorisant la convivialité : braderies de puériculture, loto, vide grenier, veillées des voisins, vernissages d'expositions, ...<br/>Elle met gratuitement à disposition ses locaux auprès de l'association « Merci Thérèse ! » (AMAP) et loue auprès de ses adhérents et des habitants du quartier Sainte-Thérèse, sa salle polyvalente et sa cuisine pour des réunions familiales.</li> <li>- Proximité du métro, gare, ... et proche du Centre-Ville et de ses équipements culturels.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien avec le Conseil de quartier à maintenir, voire à développer.</li> <li>- Manque de commerces, de lieux de rencontres informels.</li> <li>- Quartier morcelé et coupé avec de grands axes (Pompidou, Alma, Châtillon), relatif enclavement de Sainte Thérèse.</li> </ul> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### Points forts et opportunités

#### Points de vigilance

#### Adaptation des temps d'ouverture

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>CPB Ginguené</b> a une très grande amplitude d'ouverture au public sur l'année. Il est ouvert 7j/7.</li> <li>- La <b>Maison de Quartier Sainte-Thérèse</b> a une très grande amplitude d'ouverture de son accueil en périodes scolaires (du lundi au vendredi 10h-19h30 en continu et le samedi de 9h-12h + location de salles 7j/7). Fermeture de la Maison de Quartier pendant les vacances de Noël et 6 semaines en juillet/août car pas d'ALSH.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 3 AGEQ sont fermées entre mi-juillet et mi-aout.</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 2. Axes transversaux

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Points de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeunesse</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>A priori les besoins sont couverts, néanmoins, une vigilance s'impose sur les 11/14 ans (tranche d'âge en augmentation de 23.7% soit 151 jeunes de plus). Présence de lycéens sur l'espace public le midi.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La jeunesse du quartier fréquente plus ou moins les 3 AGEQ mais surtout sur des activités structurées. Activités avec des propositions individuelles ou collectives (stages, projet annuel...). Le CPB Ginguené demeure cependant le principal lieu où les jeunes peuvent participer et développer des projets.</li> <li>- A noter, les activités développées par la Maison de Quartier Sainte-Thérèse en direction des jeunes (projets avec les jeunes du collège des Ormeaux).</li> <li>- La Maison de Quartier Sainte Thérèse accompagne les jeunes adultes dans leur recherche d'emploi (rédition CV).</li> <li>- Partenariat avec le collège.</li> <li>- Dans le cadre de la programmation d'été, renforcement des activités sportives et culturelles sur le square de Villeneuve et place Bir Hakeim (animations sportives par le CPB Bréquigny et programmation culturelle tous les jeudis de juillet et fin août par le CPB Ginguené en lien avec la DQSO).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des propositions en direction des 11/15 sur l'année et pendant les vacances scolaires (sur l'espace public ?).</li> <li>- Poursuite des réflexions sur de nouveaux modes d'accueil dans les équipements de quartier.</li> <li>- Manque d'aires sportives et récréatives sur le quartier. Les équipements de quartiers pourraient accompagner les jeunes dans la réflexion sur la mise en place de ces espaces.</li> <li>- Besoin de ré-initier le partenariat entre les équipements du quartier.</li> <li>- Vigilance envers les jeunes présents sur l'espace public (Ex : jeunes du lycée Saint Martin quartier Ste Geneviève le midi) + aux abords du Métro Jacques Cartier.</li> <li>- Présence ponctuelle de jeunes migrants en errance et plus de phénomènes de violences liées à des représailles inter-quartiers.</li> <li>- Vigilance sur le trafic de stupéfiants aux proches abords de la MQ La Binquenais.</li> <li>- Aucun des 3 AGEQ n'est conventionné ni financé sur la thématique jeunesse !</li> </ul> |

| Espace public numérique/accompagnement aux usages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison de Quartier Ste Thérèse dispose d'un pôle multimédia. Elle propose accueil et activités en semaine ouverte et pendant les vacances scolaires.</li> </ul> <p><b>Fréquentation régulière en nombre d'usagers unique :</b><br/>           Enfants 6-11 ans : 13,<br/>           Jeunesse 12-25 ans : 12,<br/>           Habitants &gt; 25 ans (adultes) : 5,<br/>           Habitants &gt; 60 ans : 25</p> <p>L'Espace Public Numérique (EPN) travaille en partenariat avec des acteurs de la culture et de l'éducation (Bibliothèque Lucien Rose, collège des Ormeaux, écoles : Albert de Mun et Sainte-Thérèse), développe les ateliers de création et enseigne la fabrication numérique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison de Quartier Sainte-Thérèse souhaiterait s'équiper d'une découpe laser pour les ateliers de fabrication numérique.</li> <li>- Le renouvellement de l'équipe de médiateurs socio-numériques de l'ESC est une bonne nouvelle mais aussi une opportunité pour harmoniser et améliorer la complémentarité des offres entre les acteurs du quartier.</li> <li>- Le CPB Ginguené souhaite développer des formats hybrides (à distance/présentiel) et s'équiper d'au moins un Mac. Il propose de s'impliquer dans le Repair café (qui se réunit aux trois maisons) ce qui est tout à fait aligné avec la volonté d'expérimenter des formats de "numérique responsable".</li> </ul> |

- Le CPB Ginguené dispose également d'un pôle multimédia qui propose accueil et activités en semaine ouverte et pendant les vacances scolaires. Le temps de médiation va logiquement être renforcé car l'animateur dont le temps était partagé entre trois EPN du CPB sur Rennes (Blosne, Noroît et Ginguené) est épaulé par un **Conseiller numérique en poste aidé par l'état et la ville de Rennes depuis 2022**. Il coopère sur de nombreux projets de fabrication et de création numérique (RennesCraft, création 3D, projet mémoire de quartier Sud Gare...). Il touche énormément d'enfants.

**Fréquentation régulière en nombre d'usagers unique :**

Enfants 6-11 ans : 120

Jeunesse 12-25 ans : 15

Habitants > 25 ans (adultes) : 2

Habitants > 60 ans : 10

- Les 2 AGEQ sont dotées d'imprimantes 3D.

- L'ESC Aimé Césaire accueille des permanences de l'informaticienne publique du CCAS pour le dépannage et l'aide aux démarches. Les permanences de médiateurs socio-numériques ont été interrompues à la fin du programme FEDER e-inclusion, mais une nouvelle équipe est arrivée début 2022 en contrats aidés de conseillers numériques.

- La bibliothèque des Champs-Manceaux est commune aux quartiers 8 et 12 et dispose d'un espace multimédia équipé de 6 postes en accès libre. Elle a recruté un conseiller numérique permettant un accompagnement renforcé des usagers.

- Sur les trois axes du quotidien, de la création et de la fabrication numérique, les ressources sont bien implantées, mais il faut poursuivre et améliorer l'articulation des offres et l'orientation des usagers en fracture numérique en profitant de la reprise des médiations socio-numériques dans l'ESC et du recrutement d'un conseiller numérique à la bibliothèque Champs Manceaux.

- La nouvelle cartographie e-inclusion du département permet désormais de disposer d'un référentiel commun pour visualiser et partager l'offre servicielle.

# Ressources du quartier (liste non exhaustive)

## Vie sociale et culturelle :

- Maison de Quartier de la Binquenais
- Maison de Quartier Ste Thérèse
- Cercle Paul Bert Ginguené
- Salle Rabelais-Rouault (APRAS)
- Salle Clémenceau (DQSO)
- Espace Social Commun (ESC) Aimé Césaire – CCAS, CDAS, Centre social, Mission locale, Bibliothèque de Quartier (Communs aux quartiers 8 & 12)

## Associations de quartier :

- Comité de quartier Villeneuve-La Madeleine (Fête du parc, braderie)
- Comité d'animation des Sacré Cœurs
- Ateliers d'artistes (rue Alma et Quineleu)
- Association "Loisirs Pluriels"
- France Parrainages
- Rennes Jardin
- Sainte Thérèse Évasion
- Merci Thérèse

## Équipements Personnes âgées :

- Maison de retraite Gaëtan Hervé (limite Q11)
- Maison de retraite des Petits Ateliers
- EHPAD Rabelais Rouault (80 lits)

## Équipements petite enfance et scolaires :

- 3 crèches :
  - o Alain Bouchard et Loris Malaguzzi, rue de l'Alma
  - o Les petits potes (Binquenais-crèche parentale)
- Écoles maternelles publiques :
  - o Mauconseil
  - o Oscar Leroux
  - o Quineleu
  - o Villeneuve
- Écoles maternelles privées :
  - o St Jean-Ste Thérèse
  - o St Joseph
- Écoles Primaires Publiques :
  - o Albert de Mun
  - o Centre Angèle Vannier
  - o Mauconseil
  - o Oscar Leroux
  - o Villeneuve
- Collège Public des Ormeaux
- Collèges privés Joséphine Bakhita et Saint Martin quartier Sainte Geneviève
- Lycée Privé : Saint Martin quartier Sainte Geneviève

## Équipements sportifs :

- o Gymnase Albert de Mun
- o Complexe sportif la Binquenais
- o Gymnase Collège/Lycée Saint Martin quartier Sainte Geneviève

➡ Quartier bien doté en équipements scolaires et socio-culturels, bien répartis sur le territoire. Pas de bibliothèque de quartier, la plus proche se situe à l'Espace Social Commun Aimé Césaire

## GLOSSAIRE

|               |                                                                                  |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AGEQ</b>   | Associations gestionnaires d'équipements de Quartier                             |
| <b>ALSH</b>   | Accueil de Loisirs Sans Hébergement                                              |
| <b>AMAP</b>   | Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne                           |
| <b>APRAS</b>  | Association pour la Promotion d'Action et Animation Sociale                      |
| <b>AUDIAR</b> | Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise |
| <b>CAF</b>    | Caisse des Allocations Familiales                                                |
| <b>CCAS</b>   | Centre Communal d'Action sociale                                                 |
| <b>CRAM</b>   | Caisse Régionale de l'Assurance Maladie                                          |
| <b>CSCM</b>   | Centre Social des Champs Manceaux                                                |
| <b>DEE</b>    | Direction Éducation Enfance                                                      |
| <b>DPE</b>    | Direction Petite Enfance                                                         |
| <b>DQSO</b>   | Direction de Quartiers Sud-Ouest                                                 |
| <b>EHPAD</b>  | Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes                     |
| <b>EPN</b>    | Espace Public Numérique                                                          |
| <b>ESC</b>    | Espace Social Commun                                                             |
| <b>FEDER</b>  | Fonds Européen de Développement Régional                                         |
| <b>IRIS</b>   | Ilots Regroupés pour l'Information Statistique                                   |
| <b>QPV</b>    | Quartier Politique de la Ville                                                   |
| <b>ZAC</b>    | Zone d'Aménagement Concerté                                                      |

### Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- **Maison de Quartier la Binquenais** : comitequartierlabinquenais@wanadoo.fr
- **Maison de Quartier Sainte Thérèse** : contact@mqst.org
- **CPB Ginguené** : ginguene@cerclepaulbert.asso.fr
- **Benenova** : contact.rennes@benenova.fr
- **Collège Les Ormeaux** : ce.0350033w@ac-rennes.fr
- **Association Brin de Soleil** : contact@brindesoleil-rennes.fr
- **Merci Thérèse** : contact@merci-therese.fr

## Notes

# Charte territoriale

Ville, associations et acteurs  
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER  
**SUD GARE**

\*  
La fabrique citoyenne

 Ville de  
RENNES